

SEANCE DU 04 DÉCEMBRE 2019.

PRÉSENTS : MM. KINNARD Y., - Bourgmestre-Président ;
MORSA A., VANDEVELDE E., FALAISE C.,-Echevins ;
WINNEN O., DALOZE E., DOGUET D., DARDENNE R.,
MAGNERY L., BAUDUIN J., NOUPRE P-A., LEFEVRE R.,
COULEE L., - Conseillers;
STORM B., -Président de CPAS (voix consultative)
SMET F., Secrétaire.

EXCUSE: DALOZE E., Conseiller.

Pour le Conseil de l'Action Sociale,

MM. STORM B.-Présidente ;
BOYEN René, BERNAERTS C., CAZEJUST G., DIRIX B.,
MAGNERY L., PAQUE M-A., VANDY Marlène - Conseillers;
BELIN L.- Directrice générale.

EXCUSE : NEYTS A., Conseiller.

N°1.

Objet : Présentation du rapport établi par le Comité de concertation Commune/CPAS sur l'ensemble des synergies existantes et à développer entre la Commune et le Centre Public d'Action Sociale.

LE CONSEIL,

Vu l'article 26 bis § 5 de la loi du 8 juillet 1976 organique des C.P.A.S. ;

Vu le CDLD en vigueur ;

Vu les décrets du 18 avril 2013 réformant le statut des grades légaux et les décrets du 19 juillet 2018 instituant le programme stratégique transversal ;

Vu le chapitre 3 du règlement d'ordre intérieur du Conseil communal approuvé en séance du 14 juin 2019 ;

Vu le rapport établi par le comité de concertation commune-C.P.A.S. en date du 25 novembre 2019 formulé comme suit :

1. Tableau de bord des synergies réalisées et en cours

Synergie ou groupe de synergies	Objectif (satisfaction du citoyen / performance administrative / moyens)	Mode opératoire (coopératif / délégitif)	L'administration pilote (administration communale / administration du CPAS / les deux administrations)	Responsable administratif (DG communal, DG de CPAS, DG communal et de CPAS ou DG adjoint commun)	Réalisation	Résultat obtenu
Maintenance des bâtiments du	Moyens	Mode délégitif	Administration communale	Le Directeur général communal	La commune assure l'entretien	100% des interventions sollicitées

CPAS par le service communal des travaux				transfère les demandes du CPAS au service des travaux	des bâtiments du CPAS et répond aux demandes d'interventions des agents.	ont été répondues
Marchés publics divers (Emprunt – téléphonie/internet – gasoil – assurances)	Performance administrative	Mode délégitif	Administration communale	Directeur général de la commune	La commune a été désignée comme pouvoir adjudicateur et a réalisé les divers marchés publics	Tous les marchés ont été attribués et sont opérationnels pour les deux entités
« Handiconta ct »	Moyen et satisfaction du citoyen	Mode délégitif	CPAS	Directrice générale du CPAS	Le CPAS assure les missions sociales qui incombent à la commune en matière de personnes handicapées. Une assistante sociale du CPAS est renseignée comme « handiconta ct ».	L'assistante sociale du CPAS reçoit et traite les demandes relatives aux personnes handicapées
Mise à disposition du personnel article 60 pour les services travaux et entretien de la commune	Performance administrative	Mode coopératif	Administration communale et CPAS	Directeur général de la commune et Directrice générale du CPAS	Le CPAS engage des bénéficiaires du RIS sous contrat article 60§7 et les met à disposition de la commune	Actuellement, 3 contrats art.60§7 sont mis à disposition de la commune
Transfert des points APE	Performance administrative	Mode délégitif	CPAS	Directrice générale du CPAS	Le CPAS transfère, chaque année, la totalité de ses points APE (15) à la commune	Points APE transférés à la commune

			ons)	adjoint commun)	CPAS		
Synergies projetées							
Marché public Informatique	Moyens et performance administrative	Un marché public commun de fournitures sera réalisé dans le but d'implanter l'infrastructure informatique du CPAS dans le serveur communal. Mode coopératif	Commune et CPAS	Directeur général de la commune et Directrice générale du CPAS	Un budget de 7.500 euros est inscrit au budget extraordinaire du CPAS	Définition d'une trajectoire quant aux investissements informatiques pour les deux administrations (Licences compatibles, création d'un espace propre et séparé pour le CPAS sur le serveur communal, système de backup commun et mutuel, RGPD, contrats de service informatique en commun, logiciels communs, etc.)	Fin 2020
Service Informatique	Performance administrative – Moyen	Mode coopératif	Commune et CPAS	Directeur général de la commune et Directrice générale du CPAS	Mise à disposition du CPAS de l'informatique communal	Mettre à disposition du CPAS les connaissances acquises par les personnes des services informatiques de la commune évitant au CPAS le	Fin 2020

						recours à des entreprises privées	
Gestion des logements de transit par le CPAS	Satisfaction du citoyen et performance administrative	Une convention entre la commune et le CPAS sera établie pour que le CPAS gère les logements de transit appartenant à la commune. Mode coopératif	Commune et CPAS	Directeur général de la commune et Directrice générale du CPAS	Les deux assistantes sociales du CPAS seront en charge, sous la responsabilité de la Directrice générale, d'assurer le suivi social des usagers (de la demande d'entrée dans le logement à la sortie). La commune s'assurera de la maintenance du bâtiment.	Suivi social et administratif assurés par le CPAS.	Fin 2020
Mettre en place une médecine du travail commune	Moyen	Mode délégué Marché public conjoint	Commune	Directeur général de la commune	Le service communal « marché public » se chargera de lancer une procédure de marché public aux fins de trouver le service externe de la médecine du travail. Chaque institution participera financièrement à hauteur de	Mettre en place un service de médecine du travail plus présent et respectueux des impératifs légaux et réglementaires	Fin 2020

					son volume général de l'emploi.		
Conseiller Energie	Performance administrative	Mode délégué	Commune	Directeur général de la commune	<p>L'Administration communale projette d'engager un conseiller en énergie et ce en partenariat avec la commune d'Hélécine.</p> <p>Ce conseiller en énergie pourra intervenir ponctuellement à la demande du CPAS pour la gestion de ses propres bâtiments mais aussi pour conseiller les usagers du CPAS faisant appel au service Energie.</p> <p>Le conseiller en énergie est à charge financière de la commune</p>	Aide administrative et de terrain de la part du futur conseiller en énergie	Fin 2021
Activités jeunes	Satisfaction du citoyen	Mode coopératif	Commune et CPAS	Directeur général de la	Via le service « médiatrice	Planning d'activités jeunes	Fin 2020

				commune et Directrice générale du CPAS	e de quartier », le CPAS souhaite organiser des activités pour l'ensemble des jeunes de l'entité.	
Audit amiante commun des bâtiments dont le CPAS et la commune ont la propriété	Performance administrative Moyen	Mode coopératif	Commune et CPAS	Directeur général de la commune et Directrice générale du CPAS	Le service communal « marché public » se chargera de lancer une procédure de marché aux fins de désigner une société habilitée à détecter la présence d'amiante. Chaque institution aura à sa charge financière les rapports établis respectivement pour ses bâtiments	Rapport sur la présence ou non d'amiante pour chaque bâtiment faisant partie du patrimoine du CPAS et de la commune Fin 2020

3. Matrice de coopération

SERVICE DE SUPPORT [1] [...]						
		Registres de comportements de l'environnement de contrôle				
		Fonctionnement	Management	Compétences et formation du personnel	Formalisation	Ressources et gestion budgétaire
Niveaux de rassemblement	5. Optimisé					
	4. Maîtrisé					
	3. Efficace					
	2. Opérationnel					

	1. Initial					
	0. Inexistant	x	x	x	x	x

4. Grille de synthèse déterminant un niveau global de rassemblement des services de support

	Service achats	Service ressources humaines	Service maintenance	Service informatique	TOTAL
Fonctionnement	0	0	1	1	2
Management	0	0	0	0	0
Compétences et formation du personnel	0	0	0	0	0
Formalisation	0	0	0	0	0
Ressources et gestion budgétaire	0	0	0	0	0
TOTAL	0	0	1	1	2

5. Tableau des marchés publics

Marché public ou groupe de marchés publics	Type (travaux - fournitures - services)	Mode de passation	Montant	Date d'attribution
Marchés publics attribués séparément par la commune au cours de l'année précédente				
Marchés publics attribués séparément par le CPAS au cours de l'année précédente				
Marchés publics attribués de manière conjointe par la commune et le CPAS au cours de l'année précédente				
Renouvellement de licence d'un anti-virus pour réseau d'entreprise	Fournitures	Facture acceptée (marchés publics de faible montant)	€ 815,94	07/08/2019
Fourniture de mazout de chauffage	Fournitures	Procédure négociée sans publicité préalable	Réduction/litre	13/9/2017 (4 ans)
Assurances	Service	Procédure négociée sans publicité préalable	€ 75.158, 00	20/12/2017 (2 ans)
Marché public ou groupe de marchés publics	Type (travaux - fournitures - services)	Mode de passation	Montant estimé	Date projetée d'attribution
Marchés publics attribués séparément par la commune et le CPAS et pouvant faire à l'avenir l'objet de marchés publics conjoints				
Assurances	Service	Procédure négociée sans publicité préalable	€ 135.000	12/2019

Achat de mobilier de bureau	Fournitures	Procédure négociée sans publicité préalable	ND	ND
Location de cars avec chauffeur pour l'année	Fournitures	Procédure négociée sans publicité préalable	ND	ND
Achat de matériel informatique	Fournitures	Procédure négociée sans publicité préalable	ND	ND
Fourniture de panneaux et accessoires de signalisation routière	Fournitures	Procédure négociée sans publicité préalable	ND	ND
Contrôle médical	Service	Procédure négociée sans publicité préalable	ND	ND
Inventaires amiante	Service	Procédure négociée sans publicité préalable	ND	ND
Renouvellement licences bureautique	Fournitures	Procédure négociée sans publicité préalable	ND	ND
Téléphonie	Fournitures	Procédure négociée sans publicité préalable	ND	ND
Emprunts	Service	Procédure négociée sans publicité préalable	ND	ND

[1] Les services de support regroupent l'ensemble des prestations internes qui contribuent indirectement à la mission première de l'administration publique et qui sont nécessaires à la réalisation des missions et objectifs. Ils sont constitués principalement des services achats, ressources humaines, maintenance et informatique.

PREND ACTE du rapport relatif aux économies d'échelles établie par le comité de concertation commune-C.P.A.S. La présente délibération sera transmise au Centre Public d'Action Sociale.

HUIS CLOS

Le Président lève la séance, il est 20 H 45.

PAR LE CONSEIL :

Le Secrétaire de séance,

Le Président-Bourgmestre,

François SMET.

Yves KINNARD.